



CAGE	D
APPARTEMENT	A322
TYPE	T2
NIVEAU	R+3



ENTREE	4.2 m²
SEJOUR / CUISINE	24.9 m²
CHAMBRE	11.2 m²
SALLE DE BAIN	4.2 m²
TOTAL SURFACE HABITABLE	44.5 m²

BALCON	7.7 m²
TOTAL SURFACE ANNEXE	7.7 m²



LAMBERT
. LÉNACK

NB 1 : Le mobilier présent dans les chambres et séjours est placé à titre indicatif et n'est pas compris dans la vente
NB 2 : Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Les surfaces sont approximatives. Des variations peuvent intervenir en fonction de contraintes techniques et/ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les retombées de poutres, faux-plafonds, soffites, canalisations, ne sont pas tous figurés et peuvent être modifiés pour des raisons techniques. La hauteur sous soffites, faux-plafonds et retombées de poutres ne serait être inférieure à 2,00 m. Les éléments de mobiliers de cuisine et les implantations des équipements électriques sont présentés à titre indicatif.
NB 3 : Le sens du calepinage du carrelage ou dalles extérieures est dessiné à titre indicatif.
NB 4 : Les illustrations demeurent non contractuelles.

DATE : 24/03/2026	INDICE : 0
-------------------	------------

LEGENDE

PV	Pare-vue	CU	Plaques de cuisson	GT	Gaine technique	VR/ST	Volet roulant / Store
LL	Lave linge	TRI	Emplacement pour le tri	HSP	Hauteur sous plafond	EP	Descente eau pluviale
LV	Lave vaisselle	EL	Emplacement libre	PV	Pare vue	GC	Garde corps
SS	Sèche serviettes	PL	Placard		Soffite et faux plafond	E	Évacuation
RF	Réfrigérateur	PF	Porte fenêtre		Poutres et retombées	BC	Banquette carrelée
EV	Evier	F/FF	Fenêtre / Fenêtre fixe		Porte coulissante	ETEL	Emplacement technique électrique du logement

